

<https://www.fenvac.org/memoire-i-attentat-du-2-mars-2018>



**MEMOIRE I ATTENTAT DU 2
MARS 2018 A
OUAGADOUGOU : NOUS
RENDONS HOMMAGE AUX
VICTIMES**

Publication date: mercredi 2 mars 2022

- Actes de terrorisme Suivis par la FENVAC -

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

Le 2 mars 2018, Ouagadougou (Burkina Faso) était à nouveau le théâtre de deux attaques terroristes simultanées perpétrées sur le site de l'ambassade de France et à l'Etat-major général des armées (EMGA) par deux commandos.

L'attentat, revendiqué le 3 mars par le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), branche officielle d'Al-Qaïda dans le Sahel, a causé la mort de huit gendarmes burkinabés. 85 personnes ont été blessées. Bien que des français étaient présents dans l'ambassade, aucun d'entre eux n'a été tué ou blessé. Les huit assaillants, membres des deux commandos, ont été abattus.

Une enquête de flagrance a été ouverte le même jour par le parquet de Paris, compétent car l'attaque a visé des ressortissants et des intérêts français. Les investigations ont été confiées à la direction générale des services intérieurs (DGSI) et aux policiers de la Sous-direction antiterroriste (SDAT).

Une information judiciaire a été ouverte le 27 mars 2018 en France pour les chefs de tentative d'assassinats en relation à titre principal avec une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ainsi que pour association de malfaiteurs terroriste en vue de la préparation d'un ou plusieurs crimes d'atteintes aux personnes.

La FENVAC s'est constituée partie civile dans l'information judiciaire. Elle suit de près la procédure toujours en cours.

Aujourd'hui, nous rendons hommage aux victimes décédées dans cette attaque meurtrière. Nous adressons nos pensées à leurs proches ainsi qu'aux victimes rescapées, forcées à vivre avec l'empreinte du terrorisme.

Nous n'oublions pas.